



Montréal, le 19 mai 2017

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René Lévesque Ouest, 4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet :                    Rapport annuel 2016 du Transporteur en vertu de l'article 75  
de la *Loi sur la Régie de l'énergie*  
Votre dossier : R043220**

---

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre de ce jour et du rapport annuel 2016 du Transporteur déposé en vertu de l'article 75 L.R.É.

Nous confirmons que les pièces **HQT-04, Document 04 - Transactions PAP 2016** en version Excel ne seront pas publiées sur notre site internet mais seront accessibles uniquement au personnel de la Régie pour les fins du présent dossier.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml